

DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR
CONSEIL DÉPARTEMENTAL



Certifié	Visa
Télétransmis à la préfecture	
Le 06 OCT. 2021	
Publié le 06 OCT. 2021	
ou Notifié le	

Identifiant projet : 16218

Numéro définitif de l'acte :

AR

20211006-325

ARRÊTÉ

**LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCÈS AU CADRE
D'EMPLOIS DES TECHNICIENS TERRITORIAUX DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'EURE-ET-LOIR AU
TITRE DE LA PROMOTION INTERNE 2021**

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'EURE-ET-LOIR,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale, notamment son article 39 ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, article 30 ;

Vu le décret n° 2008-512 du 29 mai 2008 relatif à la formation statutaire obligatoire des fonctionnaires territoriaux et notamment son article 16 ;

Vu le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux ;

Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la Fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu le procès-verbal du 1^{er} décembre 2020 du comité technique portant établissement des lignes directrices de gestion en matière de promotion interne et d'avancement de grade pour le Département d'Eure-et-Loir ;

Considérant qu'il a été fait application de la clause de sauvegarde définie à l'article 9 du décret 2010-329 du 22 mars 2010 ;

Considérant que l'application de la clause de sauvegarde autorise une inscription sur la liste d'accès au grade de technicien territorial par la voie de la promotion interne au titre de l'année 2021 ;

ARRETE

Article 1 : La liste d'aptitude pour l'accès au cadre d'emplois des techniciens territoriaux, au titre de la promotion interne 2021, est arrêtée ainsi qu'il suit :

Nom	Prénom	Affectation
HARASSE	Mickael	Direction générale adjointe aménagement et développement

Article 2 : La validité de la présente liste est de 2 ans à compter du 1er juillet 2021.
L'inscription sur la liste d'aptitude ne vaut pas recrutement.

Article 3 : Madame le Directrice générale des services du Conseil départemental d'Eure-et-Loir est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Madame le Préfet d'Eure-et-Loir, affiché dans les locaux du Centre de gestion de la Fonction publique territoriale d'Eure-et-Loir, du Conseil départemental d'Eure-et-Loir et notifié aux agents inscrits sur la présente liste d'aptitude.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publicité.

Chartres, le 06 OCT. 2021

LE PRÉSIDENT,

Par délégation.

La Directrice générale des services



Stéphanie DELAPIERRE